

Paris, le 9 mars 2006

**Monsieur Thierry Breton**

Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

139, rue de Bercy

75572 Paris Cedex 12

Objet : Patrimoine de l'Imprimerie Nationale

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons de vous interpeller au sujet du patrimoine culturel de l'imprimerie nationale. L'ensemble patrimonial constitué notamment par le Cabinet des poinçons, l'atelier typographique et une bibliothèque de plus de 30.000 ouvrages édités ou acquis par l'Imprimerie Nationale depuis 1538 est un patrimoine que le monde entier nous envie. Cet ensemble patrimonial et les savoir-faire qui l'accompagnent est intimement lié à l'histoire de notre pays et de sa Capitale ainsi qu'à la diffusion de la pensée. Le démantèlement de l'Imprimerie Nationale atout industriel et culturel de notre pays suscite une inquiétude très grande de tout point de vue. En ce qui concerne le patrimoine culturel de cette institution l'Etat n'a pas jusqu'ici avancé vers une solution pérenne pour ce patrimoine extraordinaire et s'est contenté de le mettre en caisses.

Face à l'émotion légitime soulevée par une telle situation vous avez récemment indiqué qu'une mission conjointe de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'administration des affaires culturelles a été diligentée afin d'évaluer l'ensemble des solutions susceptibles de préserver ce patrimoine, d'entretenir les savoir-faire de l'Imprimerie Nationale et de les faire découvrir au public. Dont acte.

En ce qui nous concerne nous pensons qu'il est plus que temps que tous les efforts se conjuguent en vue d'aboutir à la création d'un conservatoire de l'imprimerie, de la typographie et de l'écrit qui associera à l'entretien de biens matériels et immatériels les exigences de la formation, de la recherche et de la production. Ses missions s'étendront de la

formation aux arts graphiques et à la typographie, sur les pratiques d'écritures et le transfert de ces acquis dans les technologies de demain. Ce serait non seulement un espace de conservation mais aussi d'ouverture et de recherche. Des lieux en cohérence avec une telle approche existent en France parmi lesquels figurent des écoles d'art graphique, des universités, des lieux de recherches multidisciplinaires et des bibliothèques dont les livres sont à la fois moyens et objets d'étude. C'est pourquoi il nous semblerait indispensable que l'ensemble des ministères concernés et notamment aussi celui de l'éducation nationale soit associé à la réflexion actuelle. Les personnels dépositaires d'un grand savoir et notamment ceux du Cabinet des Poinçons, de l'atelier typographique et de la Bibliothèque pourraient également contribuer de manière utile à la réussite d'une telle réflexion.

Nous restons à votre disposition en vue d'aboutir à ce projet ambitieux et vous demandons de prendre dès maintenant des dispositions transitoires qui garantissent la continuité des activités de production, de conservation, de recherche et de formation. Nous souhaitons vous rencontrer à cet effet et vous informons enfin que nous adressons un courrier semblable à celui-ci aux Ministres de la Culture et de l'Education Nationale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

**Elisabeth Badinter, philosophe**

**Yves Bonnefoy, écrivain, professeur honoraire au Collège de France**

**Nicole Borvo Cohen-Seat, Sénatrice de Paris, Présidente du Groupe Communiste  
Républicain et Citoyen au Sénat**

**Michel Tardieu, professeur au Collège de France**

Paris, le 9 mars 2006

**Monsieur Gilles de Robien**

Ministre de l'Education nationale,  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche  
110, rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Objet : Patrimoine de l'Imprimerie Nationale

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons de vous interpeller au sujet du patrimoine culturel de l'imprimerie nationale. L'ensemble patrimonial constitué notamment par le Cabinet des poinçons, l'atelier typographique et une bibliothèque de plus de 30.000 ouvrages édités ou acquis par l'Imprimerie Nationale depuis 1538 est un patrimoine que le monde entier nous envie. Cet ensemble patrimonial et les savoir-faire qui l'accompagnent est intimement lié à l'histoire de notre pays et de sa Capitale ainsi qu'à la diffusion de la pensée. Le démantèlement de l'Imprimerie Nationale atout industriel et culturel de notre pays suscite une inquiétude très grande de tout point de vue. En ce qui concerne le patrimoine culturel de cette institution l'Etat n'a pas jusqu'ici avancé vers une solution pérenne pour ce patrimoine extraordinaire et s'est contenté de le mettre en caisses.

Face à l'émotion légitime soulevée par une telle situation Monsieur Thierry Breton a récemment indiqué qu'une mission conjointe de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'administration des affaires culturelles a été diligentée afin d'évaluer l'ensemble des solutions susceptibles de préserver ce patrimoine, d'entretenir les savoir-faire de l'Imprimerie Nationale et de les faire découvrir au public. Dont acte.

En ce qui nous concerne nous pensons qu'il est plus que temps que tous les efforts se conjuguent en vue d'aboutir à la création d'un conservatoire de l'imprimerie, de la

typographie et de l'écrit qui associera à l'entretien de biens matériels et immatériels les exigences de la formation, de la recherche et de la production. Ses missions s'étendront de la formation aux arts graphiques et à la typographie, sur les pratiques d'écritures et le transfert de ces acquis dans les technologies de demain. Ce serait non seulement un espace de conservation mais aussi d'ouverture et de recherche. Des lieux en cohérence avec une telle approche existent en France parmi lesquels figurent des écoles d'art graphique, des universités, des lieux de recherches multidisciplinaires et des bibliothèques dont les livres sont à la fois moyens et objets d'étude. C'est pourquoi il nous semblerait indispensable que l'ensemble des ministères concernés, dont le vôtre, soit associé à la réflexion actuelle. Les personnels dépositaires d'un grand savoir et notamment ceux du Cabinet des Poinçons, de l'atelier typographique et de la Bibliothèque pourraient également contribuer de manière utile à la réussite d'une telle réflexion.

Nous restons à votre disposition en vue d'aboutir à ce projet ambitieux et vous demandons de faire en sorte que le gouvernement prenne dès maintenant des dispositions transitoires qui garantissent la continuité des activités de production, de conservation, de recherche et de formation. Nous souhaitons vous rencontrer à cet effet et vous informons enfin que nous adressons un courrier semblable à celui-ci aux Ministres de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et de la Culture.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

**Elisabeth Badinter, philosophe**

**Yves Bonnefoy, écrivain, professeur honoraire au Collège de France**

**Nicole Borvo Cohen-Seat, Sénatrice de Paris, Présidente du Groupe Communiste Républicain et Citoyen au Sénat**

**Michel Tardieu, professeur au Collège de France**

Paris, le 9 mars 2006

**Monsieur Renaud Donnedieu de Vabres**

Ministre de la Culture et de la Communication  
3, rue de Valois  
75100 Paris

Objet : Patrimoine de l'Imprimerie Nationale

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons de vous interpeller au sujet du patrimoine culturel de l'imprimerie nationale. L'ensemble patrimonial constitué notamment par le Cabinet des poinçons, l'atelier typographique et une bibliothèque de plus de 30.000 ouvrages édités ou acquis par l'Imprimerie Nationale depuis 1538 est un patrimoine que le monde entier nous envie. Cet ensemble patrimonial et les savoir-faire qui l'accompagnent est intimement lié à l'histoire de notre pays et de sa Capitale ainsi qu'à la diffusion de la pensée. Le démantèlement de l'Imprimerie Nationale atout industriel et culturel de notre pays suscite une inquiétude très grande de tout point de vue. En ce qui concerne le patrimoine culturel de cette institution l'Etat n'a pas jusqu'ici avancé vers une solution pérenne pour ce patrimoine extraordinaire et s'est contenté de le mettre en caisses.

Face à l'émotion légitime soulevée par une telle situation Monsieur Thierry Breton a récemment indiqué qu'une mission conjointe de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'administration des affaires culturelles a été diligentée afin d'évaluer l'ensemble des solutions susceptibles de préserver ce patrimoine, d'entretenir les savoir-faire de l'Imprimerie Nationale et de les faire découvrir au public. Dont acte.

En ce qui nous concerne nous pensons qu'il est plus que temps que tous les efforts se conjuguent en vue d'aboutir à la création d'un conservatoire de l'imprimerie, de la typographie et de l'écrit qui associera à l'entretien de biens matériels et immatériels les exigences de la formation, de la recherche et de la production. Ses missions s'étendront de la

formation aux arts graphiques et à la typographie, sur les pratiques d'écritures et le transfert de ces acquis dans les technologies de demain. Ce serait non seulement un espace de conservation mais aussi d'ouverture et de recherche. Des lieux en cohérence avec une telle approche existent en France parmi lesquels figurent des écoles d'art graphique, des universités, des lieux de recherches multidisciplinaires et des bibliothèques dont les livres sont à la fois moyens et objets d'étude. C'est pourquoi il nous semblerait indispensable que l'ensemble des ministères concernés et notamment aussi celui de l'éducation nationale soit associé à la réflexion actuelle. Les personnels dépositaires d'un grand savoir et notamment ceux du Cabinet des Poinçons, de l'atelier typographique et de la Bibliothèque pourraient également contribuer de manière utile à la réussite d'une telle réflexion.

Nous restons à votre disposition en vue d'aboutir à ce projet ambitieux et vous demandons de prendre dès maintenant des dispositions transitoires qui garantissent la continuité des activités de production, de conservation, de recherche et de formation. Nous souhaitons vous rencontrer à cet effet et vous informons enfin que nous adressons un courrier semblable à celui-ci aux Ministres de l'Education Nationale et de l'Economie des Finances et de l'Industrie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

**Elisabeth Badinter, philosophe**

**Yves Bonnefoy, écrivain, professeur honoraire au Collège de France**

**Nicole Borvo Cohen-Seat, Sénatrice de Paris, Présidente du Groupe Communiste Républicain et Citoyen au Sénat**

**Michel Tardieu, professeur au Collège de France**